

AGENT DE SECURITE MUNICIPAL DES ECOLES (H/F)

Titulaire ou contractuel
Catégorie C – Adjoint technique

Au sein de la Direction de la Tranquillité et de la Salubrités Publiques, vous exercerez les missions suivantes :

MISSIONS

- Surveiller les entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaires
- Assurer la sécurité des enfants par rapport à la circulation automobile et au stationnement
- Faire respecter les interdictions aux abords immédiats des écoles et faire preuve de vigilance

COMPÉTENCES

- Maîtrise des règles du code de la route et de la prévention routière ;
- Sens du service public, bon contact avec la population et notamment les enfants ;
- Sens des responsabilités du fait d'un travail nécessitant une autonomie certaine ;

CONDITIONS D'EXERCICE

- Horaires de travail en période scolaire : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 8h45, de 11h15 à 11h45, de 13h15 à 13h45 et de 16h20 à 16h50
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle
- Carte Restaurant Pluxee (8€/jour dont 50% de participation de la collectivité)
- Participation à la complémentaire santé/mutuelle (labellisation – 15€/mois) et adhésion possible à une garantie prévoyance/maintien de salaire (8€/mois)
- Plan de formation riche et dynamique
- Adhésion PLURELYA qui propose une offre variée : loisirs, action sociale
- Amicale du personnel dynamique

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2026

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) à l'attention de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville –
100 rue Louis Savoie 95123 ERMONT Cedex ou recrutement@ville-ermont.fr